

Rapport P-12 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition No 12 intitulée: «Soutien à Weetamix pour la diffusion et le développement de la culture techno».

Conclusions

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 11 octobre 2000)

Le Conseil municipal renvoie la pétition N° 12 au Conseil administratif avec la recommandation suivante:

- La commission des pétitions recommande au Conseil administratif de soutenir activement la diffusion de la musique techno, et Weetamix en particulier, en tenant compte des impératifs de programmation.